

4
5
6

JUIN
25

XXXes Journées du développement
Association Tiers Monde
À Sciences Po Toulouse

ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE & SUDS: QUELS ENJEUX ?

APPEL À COMMUNICATIONS

Date limite d'envoi des résumés longs (environ 3 pages) : 20 novembre 2024

Site : <https://atmeconecol2025.sciencesconf.org/>

Informations : atm.toulouse2025@sciencespo-toulouse.fr



ÉCONOMIE ÉCOLOGIQUE & SUDS: QUELS ENJEUX ?

Les dernières décennies ont marqué la montée en puissance des thématiques écologiques au sein des modèles, des politiques et des études du développement, notamment dans des régions particulièrement vulnérables. Le changement climatique, la perte de biodiversité, la pollution de l'eau, le stress hydrique, les conflits socio-environnementaux ou encore les risques sanitaires sont aujourd'hui d'une extrême urgence. Ces enjeux ont des effets dévastateurs pour les pays des Suds, particulièrement vulnérables aux effets du changement climatique alors que ces pays contribuent moins aux émissions de gaz à effet de serre que les pays des Nords (Larrère, 2015). Ces pays sont aussi caractérisés par leur grande hétérogénéité, nécessitant de s'interroger sur leurs différentes réalités socio-écologiques. Par ailleurs, force est de constater l'accélération considérable et sans précédent des taux d'extraction et de consommation des ressources, ainsi que l'expansion géographique des pratiques d'utilisation des sols massivement destructrices qui caractérisent le capitalisme mondial contemporain depuis la révolution industrielle.

En outre, les défis environnementaux contemporains contribuent à reconfigurer les contours de l'action de multiples acteurs du développement à l'échelle internationale (organisations internationales, coopérations multilatérales, bilatérales, décentralisées), nationale et locale (États et leurs différentes institutions, organisations non gouvernementales, entreprises privées, organisations de la société civile) dont les logiques peuvent diverger, même fortement. Les enjeux écologiques sont ainsi susceptibles de percuter différents enjeux (augmentation de l'emploi, amélioration des revenus et des conditions de vie) avec des intérêts le cas échéant contradictoires de différents groupes sociaux. Leur mise en œuvre peut alors être traversée par des effets de hiérarchies, des inégalités et des rapports de domination.

L'économie écologique, incluant plusieurs tendances dont la socio-économie écologique, traite non seulement des défis environnementaux contemporains mais apporte aussi un éclairage analytique dans un large éventail de domaines de spécialisation, y compris les sciences de l'environnement, la sociologie, l'anthropologie, la biologie et surtout elle est centrale et fédératrice dans des recherches théoriques et appliquées interdisciplinaires traitant des questions de soutenabilité (Petit *et al.*, 2022). L'économie écologique s'inspire de l'économie institutionnaliste permettant de comprendre la diversité des systèmes et des dynamiques économiques et visant à mieux saisir le rôle des institutions dans la vie économique (AFEP, 2023). Elle se décline à différentes échelles. Celle de la macro-économie écologique s'intéressant à des dynamiques agrégées à l'échelle d'un pays ou d'un groupe de pays avec une attention particulière portée sur les évolutions, la dynamique ainsi qu'au contexte historique et social, dans le champ des rapports sociétés-nature dont l'analyse pionnière est initiée par Georgescu-Roegen (1971), Meadows *et al.* (1972), Boulding (1973), Daly (1977), Passet (1979) et Sachs (1980).

Celle de la méso-économie écologique s'intéressant à une échelle (ou niveau d'agrégation) intermédiaire entre macro et micro, en visant à rendre compte de la pluralité de systèmes socio-productifs inscrits dans des secteurs d'activités et dans des territoires particuliers, ainsi que de leurs logiques de fonctionnement et d'évolution. Cela suppose d'identifier les institutions, les acteurs, les régularités, les bifurcations et la dynamique des rapports de force et compromis sociaux qui reconfigurent l'espace des relations méso encastrées dans celui de la biosphère. Celle de la micro-économie écologique prête, quant à elle, une grande attention aux comportements des acteurs et développe ainsi une micro-économie originale, fondée sur l'influence réciproque entre individus, institutions et organisations, sur l'analyse de la construction sociale des marchés comme celui de la consommation. Elle s'intéresse aussi à la diversité des organisations économiques, à leur fonctionnement interne, à leurs dynamiques, en lien avec des préoccupations écologiques, sachant qu'il existe une diversité de modèles d'entreprises relativement (in)adaptés à des environnements institutionnels, sociaux, concurrentiels, territoriaux, écologiques eux-mêmes diversifiés et évolutifs.

En définitive, l'économie écologique accorde de l'importance aux aspects institutionnels, de gouvernance et de soutenabilité. Elle consacre un espace conséquent à l'étude de nombreuses dimensions institutionnelles pertinentes, notamment les conventions sociales fixant les frontières des marchés, l'inégalité dans la répartition sociale de la pollution et des risques environnementaux, la gouvernance des ressources communes, l'interaction entre la réglementation publique, les pratiques, voire les savoirs endogènes érigés en règle des communautés, traversées par des conflits, et la dynamique de marché, ainsi que le rôle des indicateurs et l'utilisation d'outils d'aide à la décision publique et privée.

Dans un tel contexte, comment se façonne l'action pour le développement en lien avec l'économie écologique ? Quels contours prend-elle ? Quelle place les logiques politiques, économiques, sociales des acteurs, et l'évaluation prennent-elles dans ce paysage ?

Compte tenu de l'ampleur des défis actuels en matière de gouvernance, à différentes échelles spatiales et temporelles, associés à la crise environnementale mondiale, la dimension institutionnelle constitue le marqueur des XXXes journées de l'Association Tiers Monde (ATM), organisées par le Lereps Sciences Po Toulouse, avec l'appui de la Société Francophone d'Économie Écologique (SOFEE). Ces journées se proposent d'articuler la réflexion sur l'économie écologique et les études et acteurs du développement, ainsi que les dispositifs qui sont élaborés au sein de politiques et de l'action publiques, sans oublier les mécanismes d'évaluation de la soutenabilité pour et dans les pays des Suds.

Ateliers

Les propositions de communications pourront relever de champs disciplinaires variés (anthropologie, aménagement et urbanisme, démographie, droit, économie, gestion, sociologie, sciences politiques, géographie, histoire, etc.). Elles pourront porter sur des aspects théoriques, méthodologiques, mais les travaux de terrain seront particulièrement appréciés compte tenu des orientations de ce colloque. Elles devront prendre la forme de résumés longs (10 000 signes espaces compris, y compris la bibliographie, constitue un ordre de grandeur) et être rédigées en français ou en anglais. Elles comporteront un titre, les noms et affiliations des auteurs, une liste de mots-clés, les principales références bibliographiques. Elles présenteront quelques éléments de contexte, la problématique, la méthodologie et le cadre d'analyse mobilisés, les résultats obtenus ou attendus (selon l'état d'avancement de la contribution), tout en utilisant les références indiquées en bibliographie. Le respect de ces consignes conditionne l'examen de toute proposition par le comité scientifique. Les papiers déjà complets pourront aussi être évalués dès cette étape. Les présentations orales se feront en français ou en anglais.

Les communications seront discutées lors d'ateliers constitués autour des thèmes suivants :

A/ Économie écologique et Suds en débat

Face aux crises environnementales, l'économie écologique nous invite à repenser l'organisation de notre système économique afin de prendre en compte les dommages causés à l'environnement. Alors que les enjeux relèvent de l'urgence dans bien des domaines (changement climatique, effondrement de la biodiversité, pénuries d'eau, santé humaine, etc.), la notion de progrès et de richesse demeure paradoxalement largement associée à celle de la croissance économique, et au mieux, au concept de « croissance verte », même s'il importe de distinguer le registre du discours politique toujours favorable à la croissance, des instruments de politiques publiques effectivement mis en œuvre, souvent plus portés vers la désinflation, l'austérité et l'ajustement structurel. Il s'agit de reconsidérer différentes « échelles » et de confronter les fondamentaux de l'économie écologique aux réalités des pays des Suds, sur les plans théorique, méthodologique, articulés avec des réalités empiriques. Quels sont les transformations et leviers nécessaires à l'avènement d'une économie écologique à ces différentes échelles ?

Cet atelier offrira l'occasion de discuter de plusieurs thématiques importantes, au niveau macro, méso et micro.

- « Décroissance », « a-croissance », « prospérité sans croissance »... : quelles implications pour les Suds ?
- Quelles modalités de coopération Nords/Suds pour une « décroissance », « prospérité sans croissance » ?
- Écologisme des pauvres, justice environnementale et conflits socio-environnementaux
- Genre, développement et environnement, quelles inégalités environnementales ?
- Penser la décroissance à l'échelle des organisations, des « secteurs » ou « branches »
- Gouvernance des organisations : quelles modalités pour les pays des Suds ?
- Les organisations de l'économie sociale et solidaire, acteurs de l'économie écologique
- Quelle comptabilité écologique des organisations ?
- Évaluation, méthodes et indicateurs : quelle pertinence pour les Suds ?

B/ Communs environnementaux et services écosystémiques : Quels enjeux pour les pays des Suds ?

De nombreux travaux et réflexions existent sur les communs environnementaux définis comme (1) des ressources naturelles partagées, avec des droits et obligations affiliés et une forme de gouvernance spécifique, ainsi que sur les services écosystémiques entendus comme les bénéfices matériels et immatériels procurés par la Nature au bien-être humain appréhendé via un ensemble de libertés de choix et d'action, les fameuses « capacités » d'Amartya Sen, et (2) des formes d'organisation grâce auxquelles les communautés gouvernent leur environnement et leurs ressources via des formes de propriété collective : pâturages et forêts, zones humides, landes et mangroves, cours d'eau et systèmes irrigués, champs et jardins, pêcheries, estrans, gisements de matériaux et de combustibles... Les communs environnementaux ont suscité depuis longtemps un fort intérêt en économie écologique. De même que les services environnementaux : biodiversité, séquestration de carbone, ressources hydriques et beauté des paysages.

En lien avec les problématiques des Suds, l'objectif de cet atelier est triple. Il s'agit de rassembler et faire dialoguer les recherches menées aujourd'hui sur le thème des communs environnementaux et des services écosystémiques selon une pluralité de grilles d'analyse. Il s'agit également de chercher à identifier et dépasser les limites analytiques propres à leur compréhension liées (1) à la sous-estimation de ce que leur émergence, leur évolution et leur fonctionnement intime doit aux interactions complexes entre communautés, État, acteurs politiques et commerciaux, (2) à la rémanence d'une vision romantique des communs qui surestime leur degré d'harmonie sociale et le caractère écologiquement adapté de leur mode de fonctionnement, (3) au déficit d'études empiriques sur les formes de réflexivité environnementale qui ont pu sous-tendre les pratiques de gouvernement des ressources. Il s'agit enfin de contribuer à un chantier réflexif et critique sur cette thématique.

- Concepts de communs environnementaux et de services écosystémiques en débat
- Aide au développement, communs et services écosystémiques
- Gouvernance des communs et des services environnementaux en débat
- Coopération Nords/Suds pour les communs environnementaux et les services écosystémiques
- Valorisation économique des communs environnementaux : activités, portée et limites pour et dans les Suds

Ateliers (suite)

C/ Le rôle des communautés dans les dynamiques de transition écologique et d'adaptation au changement climatique

Alors même qu'il ne s'agit pas des pays les plus émetteurs de gaz à effets serre, les pays des Suds sont les premières victimes du changement climatique. Ces pays restent fortement dépendants des ressources naturelles pour leur subsistance, leur économie reposant bien souvent sur celles-ci. Les populations les plus vulnérables sont généralement les premières victimes, dépendant principalement de l'agriculture pour subvenir à leur besoin. Les ressources naturelles, l'eau et la nourriture se raréfient, cela mène à une augmentation de la vulnérabilité de ces populations. Les « communautés », le plus souvent autochtones, ont alors un rôle à jouer dans la réduction de ces vulnérabilités. Quel est leur potentiel en matière de gouvernance des ressources ? Quel est leur rôle dans l'accès à ces ressources ? Quelle peut-être leur place dans les transitions énergétique, agro-écologique et écologique ? Quelles stratégies mettent-elles en place pour l'adaptation et l'atténuation face aux effets du changement climatique ? Quelle est la place des communautés dans l'accès aux savoirs (endogènes, locaux, ou paysans) ? Il est essentiel de tenir compte de la dimension conflictuelle et hiérarchisée des rapports sociaux au sein des communautés, loin de constituer des « unités homogènes », ce qui convoque les rapports de genre mais aussi d'âges, voire de discriminations éventuelles, castes, etc.

Dans ce cadre, cet atelier s'intéresse aux communautés dans leur diversité ainsi qu'à la contribution et aux possibilités apportées par ces communautés face aux effets du changement climatique, et aux enjeux de transition écologique, dans les Suds.

- Communautés : quels rapports sociaux dans les dynamiques de transition écologique et d'adaptation au changement climatique ?
- Communautés, accès aux ressources et gouvernance
- Communautés et transition énergétique
- Communautés et transition agro-écologique
- Communautés et transmission des savoirs endogènes, paysans ou locaux
- La place des communautés et des populations autochtones dans les stratégies d'adaptation et d'atténuation face aux risques environnementaux
- Communautés et commons environnementaux

D/ Micro-finance verte et renforcement de la résilience des populations vulnérables dans les pays des Suds

Face à l'urgence climatique, la micro-finance, comme jadis pour le défi de la pauvreté et de l'exclusion financière, est une fois de plus plébiscitée par des acteurs internationaux pour relever le défi du renforcement de la résilience des catégories fragiles. Quel est son potentiel réel en la matière ? Quel rôle peut-elle jouer pour promouvoir l'accès à des énergies renouvelables et à des équipements énergétiquement efficaces ? Quel rôle joue-t-elle dans la transition en agriculture, dans l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et dans l'habitat durable ? Qui sont les acteurs de la transition écologique en micro-finance ? Quelles sont les stratégies actuellement mises en œuvre pour renforcer la résilience des clients de la micro-finance face au risque climatique ?

Cet atelier portera sur la contribution de la micro-finance pour le renforcement de la résilience des populations vulnérables, notamment dans les pays à faibles revenus.

- Défis et opportunités de l'intégration de la dimension environnementale en micro-finance
- Déterminants de la transition écologique pour les institutions internationales
- Micro-finance verte et transition énergétique, agro-écologique, et écologique dans les Suds
- Micro-finance verte et accès à l'habitat éco-responsable dans les Suds
- Micro-finance verte et accès à l'eau dans les Suds
- Micro-finance verte et gestion des commons environnementaux
- Micro-finance verte : acteurs, genre, et échelles d'intervention
- Efficacité et critiques des dispositifs de la micro-finance verte

Ateliers (suite)

E/ Économie écologique et formation

L'approche en termes de capital humain naît avec la formalisation de Gary Becker faisant le lien entre durée de formation et revenus futurs. Dans une logique rationnelle et calculatrice, l'individu fait ses choix de formation tout comme ses choix d'investissement en sélectionnant ce qui lui paraît le plus rentable. Cette branche particulière de l'économie va se décliner en suivant les axes : offre, demande, externalités et politique éducative. Des remises en question ont ensuite été formulées par les théories du filtre et du signal : le système éducatif fonctionne comme une trieuse ou encore les individus choisissent leur formation en fonction de leur réputation auprès des employeurs. Par ailleurs, la question de l'accès à l'emploi des diplômé.e.s reste un point aveugle de cette approche. Toutefois, si ces théories restent majoritairement inscrites dans la théorie économique dominante comme instrument d'analyse, il convient de s'interroger sur les possibles remises en cause liées à l'utilisation de la grille de lecture de l'économie écologique pour appréhender la formation et ses institutions au sens large (ingénierie de la formation, dispositifs, politique éducative), y compris dans les pays des Suds.

Dans cet atelier, au-delà de cette approche théorique, des sujets plus empiriques pourront être abordés pour explorer le lien entre économie écologique et formation.

- Quels rôles de l'éducation et des formations dans les pays des Suds ?
- En quoi l'économie écologique réinterroge-t-elle l'économie de l'éducation et de la formation ?
- Quelles fonctions, quels métiers pour les formations du champ de l'économie écologique ?
- Quelle ingénierie de la formation pour l'économie écologique ?
- Quelles formations pour la transition écologique, et pour quelles efficacités ?
- Quels facteurs de réussite pour les formations à l'économie écologique ?
- Liens entre internationalisation des formations et économie écologique

F/ La Nature dans la gouvernance territoriale

Le degré d'inclusion et les formes de dialogue engagées au sein des formes de gouvernance territoriale sont aujourd'hui reconnus comme un paramètre critique pour favoriser l'équité et l'acceptabilité des décisions prises. Au-delà de la représentation des jeunes et des seniors, des femmes, des différentes catégories sociales ou encore des générations futures, il s'agit d'interroger l'inclusion de la Nature. Cette réflexion, structurée par le concept anthropologique de « personne » responsable - un individu encastré au sein de communautés conflictuelles naviguant entre les réseaux de droits et de devoirs associés à chacune de ses communautés d'appartenance -, propose de mettre en dialogue des travaux qui interrogent la place de la Nature dans les structures de gouvernance, les manières d'explicitier les besoins et les envies des entités non-humaines et les impacts sur la vie des territoires. La dimension collective de la prise de décisions de la personne responsable est ainsi prise en compte au prisme des relations interindividuelles et humains/non-humains. Des tentatives sensiblement différentes émergent de par le monde, y compris dans les Suds. Basées sur le droit, recourant à des approches artistiques, révisant les fondements de la relation humaine (« occidentale ») à la Nature, toutes ces approches remettent en cause l'actuelle hétéronomie qui sous-tend les conditions de vie non-humaines.

L'objectif de cet atelier, tout autant empirique à travers le partage de retours d'expériences que théorique à travers la présentation de réflexions conceptuelles, est la mise en dialogue de travaux dans une approche pluri/transdisciplinaire afin d'alimenter les réflexions sur les relations humains/non-humains et les formes de gouvernance territoriale.

- Quelles représentations pour les non-humains au sein des instances de gouvernance ?
- Impacts de l'inclusion des non-humains au sein de structures de gouvernance
- Quelles contributions des non-humains à la révision des croyances humaines ?
- Quelles nouvelles relations humains/non-humains ?
- Quelles innovations méthodologiques pour analyser ces phénomènes ?
- Quelle place pour le sensible dans les démarches scientifiques ?
- Quelle place pour les émotions dans le *design* de nouvelles relations humains/non-humains ?
- Quelles implications pour les Suds ?

Ateliers (suite)

G/ Quelles stratégies des entreprises dans les Suds, continuités et évolutions ?

Les activités d'exportation des entreprises, qu'elles soient multinationales ou nationales, ont des effets contrastés dans les économies et les territoires des Suds, que ce soit en termes d'emplois locaux, d'extraction de ressources naturelles, de pollution, ou de fourniture de services. Cet atelier vise à décrypter les continuités et les évolutions des stratégies des entreprises ayant une activité d'export et dont les sites de production se trouvent dans les Suds face, d'une part, aux conflits socio-environnementaux liés à leurs activités et, d'autre part, à l'institutionnalisation progressive à l'échelle mondiale des normes de responsabilité sociale et environnementale, dans un contexte de changement climatique aggravant les pressions sur les ressources naturelles (terres, eau, forêts). Si l'économie écologique, en particulier la socio-économie écologique, a largement investi la question des conflits socio-environnementaux dans les Suds, l'angle d'études retenu concerne généralement moins les stratégies de ces entreprises que les luttes citoyennes et militantes, ces dernières visant des projets d'infrastructures de grande envergure, des exploitations ou accaparements de ressources, et/ou d'activités dégradant l'environnement et les conditions de vie des populations locales.

Par ailleurs, les effets du changement climatique et la montée des normes et standards environnementaux contribuent à reconfigurer les stratégies des entreprises en termes de production, de commercialisation, mais aussi de communication, avec des conséquences différenciées dans les Suds. Qui sont les gagnants et les perdants des changements des stratégies des entreprises aux Suds ? Ces stratégies vont-elles dans le sens d'une plus grande intégration des territoires, ou au contraire de leur exclusion, en contexte mondialisé ? Quelles sont les marges de manœuvre des acteurs du territoire et des décideurs dans la construction de ces stratégies ? Des contributions dans des secteurs diversifiés comme ceux de l'eau, des mines ou de l'agroalimentaire peuvent être proposées,

- Quels apports de l'économie écologique dans l'analyse de la stratégie des entreprises aux Suds ?
- Stratégies des entreprises dans les Suds face aux normes de responsabilité sociale et environnementale et aux labels
- Justice environnementale, conflits socio-environnementaux et firmes multinationales
- Stratégies des entreprises dans les Suds face au changement climatique et aux pressions sur les ressources
- Rôle et contrôle de l'État dans la régulation des activités des entreprises
- Participation de l'État dans les activités d'exportation des entreprises
- Intégration / exclusion des territoires
- Nouveaux marchés et débouchés Suds/Suds

H/ Économie écologique et démographie : quels enjeux pour les Suds ?

Le lien entre démographie et développement durable repose essentiellement sur l'appréhension de l'impact environnemental de la croissance de la population : les modes de vie des différents pays paraissent avoir un effet plus important sur leur empreinte carbone que le niveau de leur population mais la densité de population peut exercer, particulièrement dans les Suds, une pression sur la biodiversité et les écosystèmes qui les met en danger et par ricochet affecte les populations concernées. En conséquence, le débat sur la démographie en économie écologique se déroule entre les partisans d'une référence au courant néo-malthusien qui reconnaît cet impact de la croissance démographique mais entend se distinguer du malthusianisme et de sa référence à des mesures contraignantes sur la fécondité pour privilégier une liberté de choix reproductif de la population et en particulier de la population féminine, et la critique de cette position qui conduirait à ne pas se confronter à la question de la limitation de la croissance démographique et à la nécessité de mesures de politiques de population plus interventionnistes. En arrière-plan se situe la problématique de la relation de causalité entre variables démographiques et variables socio-économiques, qui rend notamment compte des divergences sur les prévisions de croissance de la population au cours de ce siècle. Toutefois les préoccupations concernant, au-delà de la croissance démographique, la temporalité différenciée entre les pays et régions de la transition démographique, ses effets sur la structure par âge de la population en liaison avec le changement structurel et les trajectoires de développement des Suds semblent relativement absentes de ces contributions.

Cet atelier se propose de s'interroger sur les liens entre les deux approches, leur articulation éventuelle, et sur les conclusions que l'on peut en déduire concernant la durabilité des trajectoires de développement dans les Suds.

- Transition démographique, transition écologique et changement structurel dans les Suds
- Flux migratoires, théories économiques de la migration et développement durable
- Agriculture, pluriactivité et dynamique démographique dans les zones rurales des Suds
- Politique de population dans les pays en développement : définition et évaluation
- Démographie et capital humain dans les Suds : La substitution qualité/quantité est-elle pertinente ?
- Démographie, problématique de genre et développement soutenable dans les Suds

Ateliers (suite)

I/ Économie écologique, économie bleue et développement soutenable dans les Suds

La transition vers des pratiques de pêche durables est cruciale pour préserver les écosystèmes marins et assurer la sécurité alimentaire locale des pays des Suds. Les pays côtiers font face à des opportunités économiques de l'économie bleue, mais aussi à des défis environnementaux tels que la pollution et la surexploitation. L'intégration de l'économie bleue dans les plans de développement soutenable est nécessaire pour maximiser les avantages tout en minimisant les risques. Le changement climatique a des répercussions économiques significatives sur les activités maritimes, soulignant l'importance de politiques adaptatives. Les meilleures pratiques pour atténuer les impacts environnementaux du tourisme côtier comprennent la promotion d'un tourisme durable, solidaire, voire d'un écotourisme, qui implique des réglementations strictes. La valorisation des ressources marines dans le tourisme offre des opportunités économiques, mais nécessite des approches éducatives et des mesures de conservation.

Cet atelier a pour objectif de visiter l'ensemble de ces questions en lien avec les pays des Suds.

- La gestion soutenable des ressources marines dans les pays des Suds
- Les pratiques soutenables de pêche et la préservation des écosystèmes marins
- Les opportunités et les défis de l'économie bleue dans les pays côtiers
- L'intégration de l'économie bleue dans les plans de développement durable
- Les conséquences économiques du changement climatique sur les activités maritimes
- Les meilleures pratiques de minimisation des impacts environnementaux du tourisme côtier
- La valorisation des ressources naturelles marines dans le secteur du tourisme

Références

AFEP, 2023, *Grand Manuel d'économie Politique*, Paris, Dunod.

Boulding K.E., 1973, "The Shadow of the Stationary State", in Olson M. & Landsberg, H.H. (Eds.) *The No-Growth Society*, New York: W.W. Norton & Cy., pp. 89-101.

Daly H.E., 1977, *Steady-state Economics: A New Paradigm*, San Francisco: W. H. Freeman.

Georgescu-Roegen N., 1971, *The Entropy Law And The Economic Process*, Cambridge, Harvard University Press.

Larrère, C., 2015, Inégalités environnementales et justice climatique, *Annales des Mines-Responsabilité et environnement*, 3, pp. 73-77.

Meadows D., Meadows, D., Randers J., Behrens W.W., 1972, *The Limits To Growth*, New York, Universe Books.

Passet R., 1979, *L'économie et Le Vivant*, Paris, Payot.

Petit O., Froger G., Bauler T., 2022, *Économie Écologique – Une Perspective Européenne*, De Boeck Supérieur.

Sachs I., 1980, *Stratégie de l'écodéveloppement*, Paris, Économie et Humanisme/Éditions ouvrières.

CALENDRIER

Date limite d'envoi des résumés longs (environ 3 pages) :

20 novembre 2024

Décision du comité scientifique :

15 janvier 2025

Date limite d'inscription et d'envoi des textes complets des communications retenues :

10 avril 2025

Soumission via la plateforme

<https://atmeconecol2025.sciencesconf.org>

Pour plus d'informations : atm.toulouse2025@sciencespo-toulouse.fr

Comité d'organisation

Mikaël Akimowicz (LEREPS), Anne-Marie Beyssen (LEREPS), Jean Brot (ATM), Jean-Pierre Del Corso (LEREPS), François Fall (LEREPS), Géraldine Froger (LEREPS), Tiphaine Gautier (LEREPS), Fabienne Leloup (ATM), Lorine Maretz (LEREPS), Micheline Marie-Sainte (LEREPS), Thierry Montalieu (ATM), Wendy Oudragoudou (LEREPS), Gaël Plumecocq (AGIR /LEREPS), Sophie Régnier (LEREPS), Denis Requier Desjardins (LEREPS), Héloïse Valette (LISST).

Comité Scientifique

Maïlis d'Aboville (Occitanie coopération), Denis Acclassato (Abomey-Calavi, Bénin), Philippe Adair (Paris-Est Créteil), Fano Adriamahefazafy (Antananarivo, Madagascar), Sandrine Allain (INRAE), Désiré Avom (Yaoundé II, Cameroun), Jérôme Ballet (Bordeaux Montaigne), Tom Bauler (ULB, Belgique), Bruno Boidin (Lille), Arnaud Buchs (IEP Grenoble), Arnaud Bourgain (Luxembourg), Olivier Brossard (IEP Toulouse), Christophe Charlier (Côte d'Azur), Emmanuel Chauvin (Toulouse Jean Jaurès), Floriane Clément (INRAE), Émilie Coudel (CIRAD), Christel Cournil (IEP Toulouse), Nathalie Fabry (Gustave Eiffel), Catherine Figuière (Grenoble Alpes), Ricardo Folhes (Université Fédérale du Para, Belém, Brésil), Hubert Gérardin (Lorraine), Martine Guibert (Toulouse Jean Jaurès), Angélique Kangondo (Rwanda Institute for Conservation Agriculture), Francis Kern (Strasbourg), Mourad Kertous (Brest), Claire Mainguy (Strasbourg), François Maiple (Occitanie coopération), Philippe Méral (IRD), Renaud Metereau (Paris Cité), Stéphanie Nasuti (Universidade de Brasília, Brésil), Luis Orozco (Toulouse Jean Jaurès), Denis Pesche (CIRAD), Olivier Petit (Artois), Héloïse Prévost (Toulouse Jean Jaurès), Béatrice Quenault (Rennes 2), Laurence Roudart (ULB, Belgique), Francesca Sanna (Toulouse Jean Jaurès), Stéphanie Treillet (Paris Est Créteil), Zafarani Uwingabire (INRAE), Franck-Dominique Vivien (Reims Champagne Ardenne), Harouna Wassongma (Ouahigouya, Burkina Faso), Julien Weisbein (IEP Toulouse), Ouaba Youmanli (Thomas Sankara Ouagadougou, Burkina Faso)

XXXXes Journées du développement de l'Association Tiers Monde

Économie écologique & Suds : quels enjeux ?

Sciences Po Toulouse
Manufacture des Tabacs
4 - 6 juin 2025

Proposition de Communication

Nom

Prénom

Institution de rattachement

Doctorant(e)

ATER/Assistant

Enseignant/Chercheur

Autre (précisez)

Adresse professionnelle

Tel

Courriel

Souhaite présenter une communication se rapportant à

L'Atelier

Sur le sous thème

TITRE

Résumé ci-joint (10 000 signes présentant la problématique, la méthodologie appliquée, données, résultats, références principales,...)

FICHE À DÉPOSER SUR LA PLATEFORME

<https://atmeconecol2025.sciencesconf.org>

pour le 20 novembre 2024 au plus tard

Contact et Informations :

atm.toulouse2025@sciencespo-toulouse.fr

PRIX PHILIPPE HUGON

Cher(e) participant(e),

Nous vous informons que le prix Philippe Hugon sera décerné par l'Association Tiers Monde pour la cinquième fois en 2025 lors des Journées de Toulouse.

Ce prix sera décerné à un(e) jeune chercheur(e)

- doctorant(e) inscrit(e) au moins en deuxième année de thèse,
- postdoc
- jeune maître(sse) assistant·e ou de conférences ayant soutenu depuis moins de trois ans aux dates des Journées ATM 2025

qui présente une communication s'inscrivant dans la thématique des journées de l'ATM, seul(e) ou en collaboration avec d'autres jeunes chercheur(e)s.

Le prix Philippe Hugon, d'un montant de 500 euros, implique la publication sous forme d'article de la communication dans la revue classée Mondes en Développement.

Nous vous encourageons vivement à concourir pour ce prix en remplissant l'encart ci-dessous qui sera joint au texte de votre communication.

Très cordialement,

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,

Le comité du prix Philippe Hugon.

NOM, Prénom :

Titre de la communication :

Titre de la thèse :

Date de soutenance :

Directeur de thèse (NOM) :

Université de soutenance :

Contact et Informations : jean.brot@orange.fr